

\* 15 Juil- le tout-puissant avocat Chepy \*. Il ne fut pas  
let, p. moins ferme ni moins heureux avec le grand  
427. orateur du schisme & de la constitution d'é-  
galité.

\* Le mé- Maître Guyot, curé jureur \*, ayant été  
me dont invité, à ce qu'il disoit, à prêcher à Bruxel-  
il est parlé les, donna part de sa nouvelle mission au car-  
dans le dinal par la lettre suivante.

Journ. du  
1 Mai  
1791, p.  
66 & suiv.

„ Monseigneur, j'ai l'honneur de vous prévenir  
que je suis demandé à Bruxelles pour y prêcher ; le  
sujet de mon discours est la gloire de la religion chré-  
tienne & la conformité de la constitution françoise  
avec la religion catholique, apostolique & romaine,  
matière propre à cimenter la bonne & parfaite union  
entre les Belges & les François, en sorte que les  
premiers, en embrassant leurs libérateurs d'une main,  
ne les repoussent point de l'autre, sous le faux &  
injuste prétexte de schisme. Pour le peu que vous  
doutiez de ma doctrine, vous me ferez un très-sen-  
sible plaisir de faire aposter de votre part, quelqu'un  
qui m'épie sévèrement. J'attendrai votre réponse, s'il  
vous plaît de m'en honorer, à la poste restante à  
Bruxelles, vers la fin de la semaine. J'ai l'honneur  
d'être avec le respect le plus profond & dans la sainte  
union de l'Eglise romaine, monseigneur, votre très-  
humble & très-obéissant serviteur. Guyot, curé de  
Bétignies, près Maubeuge, ancien pasteur de la ville  
de Cambrai, 8 Octobre 1792. „

P. S. J'avois oublié de vous prévenir, que j'ai prêché  
la même conformité dans 150 paroisses des villes &  
campagnes en France, & deux fois en la ville de  
Mons, aux églises de sainte Wandru & sainte Eli-  
sabeth. „

RÉPONSE. „ Monsieur, j'ai reçu votre lettre du  
„ 8 courant, vous m'y apprenez qu'on vous de-  
„ mande à Bruxelles pour y prêcher ; que le sujet  
„ de votre discours est la gloire de la religion chré-  
tienne